



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023
(n°s 368, 375, 373)

N°	005027
----	--------

2 MARS 2023

SOUS-AMENDEMENT N° 2057

présenté par

Mmes ASSASSI, APOURCEAU-POLY et COHEN, MM. BACCHI et BOCQUET, Mmes BRULIN et CUKIERMAN, M. GAY, Mme GRÉAUME, MM. LAHELLEC et Pierre LAURENT, Mme LIENEMANN, M. OUZOULIAS, Mme VARAILLAS et M. SAVOLDELLI

C	Défavorable
G	

ARTICLE ADD. APRES L'ARTICLE 7

5.151

Substituer à la date :

« 1er janvier 2040 »

La date :

« 29 janvier 2040 »

OBJET

Les membre du groupe CRCE, par ce sous-amendement de repli, souhaitent majorer la durée d'extinction des régimes spéciaux en repoussant la suppression de la clause du grand-père.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n°s 368, 375, 373)

N°	005028
----	--------

2 MARS 2023

SOUS-AMENDEMENT N° 2057

présenté par

Mmes ASSASSI, APOURCEAU-POLY et COHEN, MM. BACCHI et BOCQUET, Mmes BRULIN et
CUKIERMAN, M. GAY, Mme GRÉAUME, MM. LAHELLEC et Pierre LAURENT, Mme LIENEMANN,
M. OUZOULIAS, Mme VARAILLAS et M. SAVOLDELLI

C	Défavorable
G	

ARTICLE ADD. APRES L'ARTICLE 7

5152

Substituer à la date :

« 1er janvier 2040 »

La date :

« 30 janvier 2040 »

OBJET

Les membre du groupe CRCE, par ce sous-amendement de repli, souhaitent majorer la durée d'extinction des régimes spéciaux en repoussant la suppression de la clause du grand-père.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n^{os} 368, 375, 373)

N°	005029
----	--------

2 MARS 2023

SOUS-AMENDEMENT N° 2057

présenté par

Mmes ASSASSI, APOURCEAU-POLY et COHEN, MM. BACCHI et BOCQUET, Mmes BRULIN et CUKIERMAN, M. GAY, Mme GRÉAUME, MM. LAHELLEC et Pierre LAURENT, Mme LIENEMANN, M. OUZOULIAS, Mme VARAILLAS et M. SAVOLDELLI

C	Défavorable
G	

ARTICLE ADD. APRES L'ARTICLE 7

5153

Substituer à la date :

« 1er janvier 2040 »

La date :

« 31 janvier 2040 »

OBJET

- Les membre du groupe CRCE, par ce sous-amendement de repli, souhaitent majorer la durée d'extinction des régimes spéciaux en repoussant la suppression de la clause du grand-père.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023
(n^{os} 368, 375, 373)

N°	005030
----	--------

2 MARS 2023

SOUS-AMENDEMENT N° 2057

présenté par

Mmes ASSASSI, APOURCEAU-POLY et COHEN, MM. BACCHI et BOCQUET, Mmes BRULIN et CUKIERMAN, M. GAY, Mme GRÉAUME, MM. LAHELLEC et Pierre LAURENT, Mme LIENEMANN, M. OUZOULIAS, Mme VARAILLAS et M. SAVOLDELLI

C	Défavorable
G	

ARTICLE ADD. APRES L'ARTICLE 7

5153

Substituer à la date :

« 1er janvier 2040 »

La date :

« 1er juillet 2040 »

OBJET

Les membre du groupe CRCE, par ce sous-amendement de repli, souhaitent majorer la durée d'extinction des régimes spéciaux en repoussant la suppression de la clause du grand-père.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023
(n°s 368, 375, 373)

N°	005031
----	--------

2 MARS 2023

SOUS-AMENDEMENT N° 2057

présenté par

Mmes ASSASSI, APOURCEAU-POLY et COHEN, MM. BACCHI et BOCQUET, Mmes BRULIN et CUKIERMAN, M. GAY, Mme GRÉAUME, MM. LAHELLEC et Pierre LAURENT, Mme LIENEMANN, M. OUZOULIAS, Mme VARAILLAS et M. SAVOLDELLI

C	Défavorable
G	

ARTICLE ADD. APRES L'ARTICLE 7

5155

Substituer à la date :

« 1er janvier 2040 »

La date :

« 2 juillet 2040 »

OBJET

Les membre du groupe CRCE, par ce sous-amendement de repli, souhaitent majorer la durée d'extinction des régimes spéciaux en repoussant la suppression de la clause du grand-père.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023
(n°s 368, 375, 373)

N°	005032
----	--------

2 MARS 2023

SOUS-AMENDEMENT N° 2057

présenté par

Mmes ASSASSI, APOURCEAU-POLY et COHEN, MM. BACCHI et BOCQUET, Mmes BRULIN et CUKIERMAN, M. GAY, Mme GRÉAUME, MM. LAHELLEC et Pierre LAURENT, Mme LIENEMANN, M. OUZOULIAS, Mme VARAILLAS et M. SAVOLDELLI

C	Défavorable
G	

ARTICLE ADD. APRES L'ARTICLE 7

5156

Substituer à la date :

« 1er janvier 2040 »

La date :

« 3 juillet 2040 »

OBJET

Les membre du groupe CRCE, par ce sous-amendement de repli, souhaitent majorer la durée d'extinction des régimes spéciaux en repoussant la suppression de la clause du grand-père.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n°s 368, 375, 373)

N°	005033
----	--------

2 MARS 2023

SOUS-AMENDEMENT N° 2057

présenté par

Mmes ASSASSI, APOURCEAU-POLY et COHEN, MM. BACCHI et BOCQUET, Mmes BRULIN et CUKIERMAN, M. GAY, Mme GRÉAUME, MM. LAHELLEC et Pierre LAURENT, Mme LIENEMANN, M. OUZOULIAS, Mme VARAILLAS et M. SAVOLDELLI

C	Défavorable
G	

ARTICLE ADD. APRES L'ARTICLE 7

5157

Substituer à la date :

« 1er janvier 2040 »

La date :

« 4 juillet 2040 »

OBJET

Les membre du groupe CRCE, par ce sous-amendement de repli, souhaitent majorer la durée d'extinction des régimes spéciaux en repoussant la suppression de la clause du grand-père.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n^{os} 368, 375, 373)

N°	005034
----	--------

2 MARS 2023

SOUS-AMENDEMENT N° 2057

présenté par

Mmes ASSASSI, APOURCEAU-POLY et COHEN, MM. BACCHI et BOCQUET, Mmes BRULIN et CUKIERMAN, M. GAY, Mme GRÉAUME, MM. LAHELLEC et Pierre LAURENT, Mme LIENEMANN, M. OUZOULIAS, Mme VARAILLAS et M. SAVOLDELLI

C	Défavorable
G	

ARTICLE ADD. APRES L'ARTICLE 7

5158

Substituer à la date :

« 1er janvier 2040 »

La date :

« 5 juillet 2040 »

OBJET

Les membre du groupe CRCE, par ce sous-amendement de repli, souhaitent majorer la durée d'extinction des régimes spéciaux en repoussant la suppression de la clause du grand-père.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023
(n°s 368, 375, 373)

N°	005035
----	--------

2 MARS 2023

SOUS-AMENDEMENT N° 2057

présenté par

Mmes ASSASSI, APOURCEAU-POLY et COHEN, MM. BACCHI et BOCQUET, Mmes BRULIN et CUKIERMAN, M. GAY, Mme GRÉAUME, MM. LAHELLEC et Pierre LAURENT, Mme LIENEMANN, M. OUZOULIAS, Mme VARAILLAS et M. SAVOLDELLI

C	Défavorable
G	

ARTICLE ADD. APRES L'ARTICLE 7

5159

Substituer à la date :

« 1er janvier 2040 »

La date :

« 6 juillet 2040 »

OBJET

Les membre du groupe CRCE, par ce sous-amendement de repli, souhaitent majorer la durée d'extinction des régimes spéciaux en repoussant la suppression de la clause du grand-père.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n°s 368, 375, 373)

N°	005036
----	--------

2 MARS 2023

SOUS-AMENDEMENT N° 2057

présenté par

Mmes ASSASSI, APOURCEAU-POLY et COHEN, MM. BACCHI et BOCQUET, Mmes BRULIN et CUKIERMAN, M. GAY, Mme GRÉAUME, MM. LAHELLEC et Pierre LAURENT, Mme LIENEMANN, M. OUZOULIAS, Mme VARAILLAS et M. SAVOLDELLI

C	Défavorable
G	

ARTICLE ADD. APRES L'ARTICLE 7

8 160

Substituer à la date :

« 1er janvier 2040 »

La date :

« 7 juillet 2040 »

OBJET

Les membre du groupe CRCE, par ce sous-amendement de repli, souhaitent majorer la durée d'extinction des régimes spéciaux en repoussant la suppression de la clause du grand-père.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023
(n°s 368, 375, 373)

N°	005037
----	--------

2 MARS 2023

SOUS-AMENDEMENT N° 2057

présenté par

Mmes ASSASSI, APOURCEAU-POLY et COHEN, MM. BACCHI et BOCQUET, Mmes BRULIN et
CUKIERMAN, M. GAY, Mme GRÉAUME, MM. LAHELLEC et Pierre LAURENT, Mme LIENEMANN,
M. OUZOULIAS, Mme VARAILLAS et M. SAVOLDELLI

C	Défavorable
G	

ARTICLE ADD. APRES L'ARTICLE 7

5761

Substituer à la date :

« 1er janvier 2040 »

La date :

« 8 juillet 2040 »

OBJET

Les membre du groupe CRCE, par ce sous-amendement de repli, souhaitent majorer la durée d'extinction des régimes spéciaux en repoussant la suppression de la clause du grand-père.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023
(n°s 368, 375, 373)

N°	005038
----	--------

2 MARS 2023

SOUS-AMENDEMENT N° 2057

présenté par

Mmes ASSASSI, APOURCEAU-POLY et COHEN, MM. BACCHI et BOCQUET, Mmes BRULIN et CUKIERMAN, M. GAY, Mme GRÉAUME, MM. LAHELLEC et Pierre LAURENT, Mme LIENEMANN, M. OUZOULIAS, Mme VARAILLAS et M. SAVOLDELLI

C	Défavorable
G	

ARTICLE ADD. APRES L'ARTICLE 7

5-1/2

Substituer à la date :

« 1er janvier 2040 »

La date :

« 9 juillet 2040 »

OBJET

Les membre du groupe CRCE, par ce sous-amendement de repli, souhaitent majorer la durée d'extinction des régimes spéciaux en repoussant la suppression de la clause du grand-père.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n°s 368, 375, 373)

N°	005039
----	--------

2 MARS 2023

SOUS-AMENDEMENT N° 2057

présenté par

Mmes ASSASSI, APOURCEAU-POLY et COHEN, MM. BACCHI et BOCQUET, Mmes BRULIN et CUKIERMAN, M. GAY, Mme GRÉAUME, MM. LAHELLEC et Pierre LAURENT, Mme LIENEMANN, M. OUZOULIAS, Mme VARAILLAS et M. SAVOLDELLI

C	Défavorable
G	

ARTICLE ADD. APRES L'ARTICLE 7

5163

Substituer à la date :

« 1er janvier 2040 »

La date :

« 10 juillet 2040 »

OBJET

Les membre du groupe CRCE, par ce sous-amendement de repli, souhaitent majorer la durée d'extinction des régimes spéciaux en repoussant la suppression de la clause du grand-père.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023
(n°s 368, 375, 373)

N°	005040
----	--------

2 MARS 2023

SOUS-AMENDEMENT N° 2057

présenté par

Mmes ASSASSI, APOURCEAU-POLY et COHEN, MM. BACCHI et BOCQUET, Mmes BRULIN et CUKIERMAN, M. GAY, Mme GRÉAUME, MM. LAHELLEC et Pierre LAURENT, Mme LIENEMANN, M. OUZOULIAS, Mme VARAILLAS et M. SAVOLDELLI

C	Défavorable
G	

ARTICLE ADD. APRES L'ARTICLE 7

5164

Substituer à la date :

« 1er janvier 2040 »

La date :

« 11 juillet 2040 »

OBJET

Les membre du groupe CRCE, par ce sous-amendement de repli, souhaitent majorer la durée d'extinction des régimes spéciaux en repoussant la suppression de la clause du grand-père.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n^{os} 368, 375, 373)

N°	005041
----	--------

2 MARS 2023

SOUS-AMENDEMENT N° 2057

présenté par

Mmes ASSASSI, APOURCEAU-POLY et COHEN, MM. BACCHI et BOCQUET, Mmes BRULIN et CUKIERMAN, M. GAY, Mme GRÉAUME, MM. LAHELLEC et Pierre LAURENT, Mme LIENEMANN, M. OUZOULIAS, Mme VARAILLAS et M. SAVOLDELLI

C	Défavorable
G	

ARTICLE ADD. APRES L'ARTICLE 7

5765

Substituer à la date :

« 1er janvier 2040 »

La date :

« 12 juillet 2040 »

OBJET

Les membre du groupe CRCE, par ce sous-amendement de repli, souhaitent majorer la durée d'extinction des régimes spéciaux en repoussant la suppression de la clause du grand-père.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023
(n^{os} 368, 375, 373)

N°	005042
----	--------

2 MARS 2023

SOUS-AMENDEMENT N° 2057

présenté par

Mmes ASSASSI, APOURCEAU-POLY et COHEN, MM. BACCHI et BOCQUET, Mmes BRULIN et CUKIERMAN, M. GAY, Mme GRÉAUME, MM. LAHELLEC et Pierre LAURENT, Mme LIENEMANN, M. OUZOULIAS, Mme VARAILLAS et M. SAVOLDELLI

C	Défavorable
G	

ARTICLE ADD. APRES L'ARTICLE 7

(5160)

Substituer à la date :

« 1er janvier 2040 »

La date :

« 13 juillet 2040 »

OBJET

Les membre du groupe CRCE, par ce sous-amendement de repli, souhaitent majorer la durée d'extinction des régimes spéciaux en repoussant la suppression de la clause du grand-père.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023
(n°s 368, 375, 373)

N°	005043
----	--------

2 MARS 2023

SOUS-AMENDEMENT N° 2057

présenté par

Mmes ASSASSI, APOURCEAU-POLY et COHEN, MM. BACCHI et BOCQUET, Mmes BRULIN et CUKIERMAN, M. GAY, Mme GRÉAUME, MM. LAHELLEC et Pierre LAURENT, Mme LIENEMANN, M. OUZOULIAS, Mme VARAILLAS et M. SAVOLDELLI

C	Défavorable
G	

ARTICLE ADD. APRES L'ARTICLE 7

5167

Substituer à la date :

« 1er janvier 2040 »

La date :

« 14 juillet 2040 »

OBJET

Les membre du groupe CRCE, par ce sous-amendement de repli, souhaitent majorer la durée d'extinction des régimes spéciaux en repoussant la suppression de la clause du grand-père.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n°s 368, 375, 373)

N°	005044
----	--------

2 MARS 2023

SOUS-AMENDEMENT N° 2057

présenté par

Mmes ASSASSI, APOURCEAU-POLY et COHEN, MM. BACCHI et BOCQUET, Mmes BRULIN et CUKIERMAN, M. GAY, Mme GRÉAUME, MM. LAHELLEC et Pierre LAURENT, Mme LIENEMANN, M. OUZOULIAS, Mme VARILLAS et M. SAVOLDELLI

C	Défavorable
G	

ARTICLE ADD. APRES L'ARTICLE 7

5168

Substituer à la date :

« 1er janvier 2040 »

La date :

« 15 juillet 2040 »

OBJET

Les membre du groupe CRCE, par ce sous-amendement de repli, souhaitent majorer la durée d'extinction des régimes spéciaux en repoussant la suppression de la clause du grand-père.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023
(n^{os} 368, 375, 373)

N°	008045
----	--------

2 MARS 2023

SOUS-AMENDEMENT N° 2057

présenté par

Mmes ASSASSI, APOURCEAU-POLY et COHEN, MM. BACCHI et BOCQUET, Mmes BRULIN et CUKIERMAN, M. GAY, Mme GRÉAUME, MM. LAHELLEC et Pierre LAURENT, Mme LIENEMANN, M. OUZOULIAS, Mme VARAILLAS et M. SAVOLDELLI

C	Défavorable
G	

ARTICLE ADD. APRES L'ARTICLE 7

5169

Substituer à la date :

« 1er janvier 2040 »

La date :

« 16 juillet 2040 »

OBJET

Les membre du groupe CRCE, par ce sous-amendement de repli, souhaitent majorer la durée d'extinction des régimes spéciaux en repoussant la suppression de la clause du grand-père.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n^{os} 368, 375, 373)

N°	005046
----	--------

2 MARS 2023

SOUS-AMENDEMENT N° 2057

présenté par

Mmes ASSASSI, APOURCEAU-POLY et COHEN, MM. BACCHI et BOCQUET, Mmes BRULIN et
CUKIERMAN, M. GAY, Mme GRÉAUME, MM. LAHELLEC et Pierre LAURENT, Mme LIENEMANN,
M. OUZOULIAS, Mme VARAILLAS et M. SAVOLDELLI

C	Défavorable
G	

ARTICLE ADD. APRES L'ARTICLE 7

5170

Substituer à la date :

« 1er janvier 2040 »

La date :

« 17 juillet 2040 »

OBJET

Les membre du groupe CRCE, par ce sous-amendement de repli, souhaitent majorer la durée d'extinction des régimes spéciaux en repoussant la suppression de la clause du grand-père.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023
(n°s 368, 375, 373)

N°	005047
----	--------

2 MARS 2023

SOUS-AMENDEMENT N° 2057

présenté par

Mmes ASSASSI, APOURCEAU-POLY et COHEN, MM. BACCHI et BOCQUET, Mmes BRULIN et CUKIERMAN, M. GAY, Mme GRÉAUME, MM. LAHELLEC et Pierre LAURENT, Mme LIENEMANN, M. OUZOULIAS, Mme VARAILLAS et M. SAVOLDELLI

C	Défavorable
G	

ARTICLE ADD. APRES L'ARTICLE 7

5171

Substituer à la date :

« 1er janvier 2040 »

La date :

« 18 juillet 2040 »

OBJET

Les membre du groupe CRCE, par ce sous-amendement de repli, souhaitent majorer la durée d'extinction des régimes spéciaux en repoussant la suppression de la clause du grand-père.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n^{os} 368, 375, 373)

N°	005048
----	--------

2 MARS 2023

SOUS-AMENDEMENT N° 2057

présenté par

Mmes ASSASSI, APOURCEAU-POLY et COHEN, MM. BACCHI et BOCQUET, Mmes BRULIN et CUKIERMAN, M. GAY, Mme GRÉAUME, MM. LAHELLEC et Pierre LAURENT, Mme LIENEMANN, M. OUZOULIAS, Mme VARAILLAS et M. SAVOLDELLI

C	Défavorable
G	

ARTICLE ADD. APRES L'ARTICLE 7

5172

Substituer à la date :

« 1er janvier 2040 »

La date :

« 19 juillet 2040 »

OBJET

Les membre du groupe CRCE, par ce sous-amendement de repli, souhaitent majorer la durée d'extinction des régimes spéciaux en repoussant la suppression de la clause du grand-père.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n°s 368, 375, 373)

N°	005049
----	--------

2 MARS 2023

SOUS-AMENDEMENT N° 2057

présenté par

Mmes ASSASSI, APOURCEAU-POLY et COHEN, MM. BACCHI et BOCQUET, Mmes BRULIN et CUKIERMAN, M. GAY, Mme GRÉAUME, MM. LAHELLEC et Pierre LAURENT, Mme LIENEMANN, M. OUZOULIAS, Mme VARAILLAS et M. SAVOLDELLI

C	Défavorable
G	

ARTICLE ADD. APRES L'ARTICLE 7

5173

Substituer à la date :

« 1er janvier 2040 »

La date :

« 20 juillet 2040 »

OBJET

Les membre du groupe CRCE, par ce sous-amendement de repli, souhaitent majorer la durée d'extinction des régimes spéciaux en repoussant la suppression de la clause du grand-père.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023
(n°s 368, 375, 373)

N°	005050
----	--------

2 MARS 2023

SOUS-AMENDEMENT N° 2057

présenté par

Mmes ASSASSI, APOURCEAU-POLY et COHEN, MM. BACCHI et BOCQUET, Mmes BRULIN et
CUKIERMAN, M. GAY, Mme GRÉAUME, MM. LAHELLEC et Pierre LAURENT, Mme LIENEMANN,
M. OUZOULIAS, Mme VARAILLAS et M. SAVOLDELLI

C	Défavorable
G	

ARTICLE ADD. APRES L'ARTICLE 7

Substituer à la date :

« 1er janvier 2040 »

La date :

« 21 juillet 2040 »

OBJET

Les membre du groupe CRCE, par ce sous-amendement de repli, souhaitent majorer la durée d'extinction des régimes spéciaux en repoussant la suppression de la clause du grand-père.

5173



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023
(n°s 368, 375, 373)

N°	005051
----	--------

2 MARS 2023

SOUS-AMENDEMENT N° 2057

présenté par

Mmes ASSASSI, APOURCEAU-POLY et COHEN, MM. BACCHI et BOCQUET, Mmes BRULIN et CUKIERMAN, M. GAY, Mme GRÉAUME, MM. LAHELLEC et Pierre LAURENT, Mme LIENEMANN, M. OUZOULIAS, Mme VARAILLAS et M. SAVOLDELLI

C	Défavorable
G	

ARTICLE ADD. APRES L'ARTICLE 7

5175

Substituer à la date :

« 1er janvier 2040 »

La date :

« 22 juillet 2040 »

OBJET

Les membre du groupe CRCE, par ce sous-amendement de repli, souhaitent majorer la durée d'extinction des régimes spéciaux en repoussant la suppression de la clause du grand-père.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023
(n°s 368, 375, 373)

N° 00	5052
-------	------

2 MARS 2023

SOUS-AMENDEMENT N° 2057

présenté par

Mmes ASSASSI, APOURCEAU-POLY et COHEN, MM. BACCHI et BOCQUET, Mmes BRULIN et CUKIERMAN, M. GAY, Mme GRÉAUME, MM. LAHELLEC et Pierre LAURENT, Mme LIENEMANN, M. OUZOULIAS, Mme VARAILLAS et M. SAVOLDELLI

C	Défavorable
G	

ARTICLE ADD. APRES L'ARTICLE 7

5176

Substituer à la date :

« 1er janvier 2040 »

La date :

« 23 juillet 2040 »

OBJET

Les membre du groupe CRCE, par ce sous-amendement de repli, souhaitent majorer la durée d'extinction des régimes spéciaux en repoussant la suppression de la clause du grand-père.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n^{os} 368, 375, 373)

N°	009053
----	--------

2 MARS 2023

SOUS-AMENDEMENT N° 2057

présenté par

Mmes ASSASSI, APOURCEAU-POLY et COHEN, MM. BACCHI et BOCQUET, Mmes BRULIN et CUKIERMAN, M. GAY, Mme GRÉAUME, MM. LAHELLEC et Pierre LAURENT, Mme LIENEMANN, M. OUZOULIAS, Mme VARAILLAS et M. SAVOLDELLI

C	Défavorable
G	

ARTICLE ADD. APRES L'ARTICLE 7

5177

Substituer à la date :

« 1er janvier 2040 »

La date :

« 24 juillet 2040 »

OBJET

Les membre du groupe CRCE, par ce sous-amendement de repli, souhaitent majorer la durée d'extinction des régimes spéciaux en repoussant la suppression de la clause du grand-père.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023
(n°s 368, 375, 373)

N°	005054
----	--------

2 MARS 2023

SOUS-AMENDEMENT N° 2057

présenté par

Mmes ASSASSI, APOURCEAU-POLY et COHEN, MM. BACCHI et BOCQUET, Mmes BRULIN et CUKIERMAN, M. GAY, Mme GRÉAUME, MM. LAHELLEC et Pierre LAURENT, Mme LIENEMANN, M. OUZOULIAS, Mme VARAILLAS et M. SAVOLDELLI

C	Défavorable
G	

ARTICLE ADD. APRES L'ARTICLE 7

5178

Substituer à la date :

« 1er janvier 2040 »

La date :

« 25 juillet 2040 »

OBJET

Les membre du groupe CRCE, par ce sous-amendement de repli, souhaitent majorer la durée d'extinction des régimes spéciaux en repoussant la suppression de la clause du grand-père.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023
(n°s 368, 375, 373)

N°	005055
----	--------

2 MARS 2023

SOUS-AMENDEMENT N° 2057

C	Défavorable
G	

présenté par

Mmes ASSASSI, APOURCEAU-POLY et COHEN, MM. BACCHI et BOCQUET, Mmes BRULIN et CUKIERMAN, M. GAY, Mme GRÉAUME, MM. LAHELLEC et Pierre LAURENT, Mme LIENEMANN, M. OUZOULIAS, Mme VARAILLAS et M. SAVOLDELLI

ARTICLE ADD. APRES L'ARTICLE 7

5179

Substituer à la date :

« 1er janvier 2040 »

La date :

« 26 juillet 2040 »

OBJET

Les membre du groupe CRCE, par ce sous-amendement de repli, souhaitent majorer la durée d'extinction des régimes spéciaux en repoussant la suppression de la clause du grand-père.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n°s 368, 375, 373)

N°	005056
----	--------

2 MARS 2023

SOUS-AMENDEMENT N° 2057

présenté par

Mmes ASSASSI, APOURCEAU-POLY et COHEN, MM. BACCHI et BOCQUET, Mmes BRULIN et CUKIERMAN, M. GAY, Mme GRÉAUME, MM. LAHELLEC et Pierre LAURENT, Mme LIENEMANN, M. OUZOULIAS, Mme VARAILLAS et M. SAVOLDELLI

C	Défavorable
G	

ARTICLE ADD. APRES L'ARTICLE 7

5180

Substituer à la date :

« 1er janvier 2040 »

La date :

« 27 juillet 2040 »

OBJET

Les membre du groupe CRCE, par ce sous-amendement de repli, souhaitent majorer la durée d'extinction des régimes spéciaux en repoussant la suppression de la clause du grand-père.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n^{os} 368, 375, 373)

N°	005057
----	--------

2 MARS 2023

SOUS-AMENDEMENT N° 2057

C	Défavorable
G	

présenté par

Mmes ASSASSI, APOURCEAU-POLY et COHEN, MM. BACCHI et BOCQUET, Mmes BRULIN et CUKIERMAN, M. GAY, Mme GRÉAUME, MM. LAHELLEC et Pierre LAURENT, Mme LIENEMANN, M. OUZOULIAS, Mme VARAILLAS et M. SAVOLDELLI

ARTICLE ADD. APRES L'ARTICLE 7

5181

Substituer à la date :

« 1er janvier 2040 »

La date :

« 28 juillet 2040 »

OBJET

Les membre du groupe CRCE, par ce sous-amendement de repli, souhaitent majorer la durée d'extinction des régimes spéciaux en repoussant la suppression de la clause du grand-père.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n°s 368, 375, 373)

N°	005058
----	-------------------

2 MARS 2023

SOUS-AMENDEMENT N° 2057

présenté par

Mmes ASSASSI, APOURCEAU-POLY et COHEN, MM. BACCHI et BOCQUET, Mmes BRULIN et CUKIERMAN, M. GAY, Mme GRÉAUME, MM. LAHELLEC et Pierre LAURENT, Mme LIENEMANN, M. OUZOULIAS, Mme VARAILLAS et M. SAVOLDELLI

C	Défavorable
G	

ARTICLE ADD. APRES L'ARTICLE 7

5182

Substituer à la date :

« 1er janvier 2040 »

La date :

« 29 juillet 2040 »

OBJET

Les membre du groupe CRCE, par ce sous-amendement de repli, souhaitent majorer la durée d'extinction des régimes spéciaux en repoussant la suppression de la clause du grand-père.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n°s 368, 375, 373)

N°	005059
----	--------

2 MARS 2023

SOUS-AMENDEMENT N° 2057

présenté par

Mmes ASSASSI, APOURCEAU-POLY et COHEN, MM. BACCHI et BOCQUET, Mmes BRULIN et CUKIERMAN, M. GAY, Mme GRÉAUME, MM. LAHELLEC et Pierre LAURENT, Mme LIENEMANN, M. OUZOULIAS, Mme VARAILLAS et M. SAVOLDELLI

C	Défavorable
G	

ARTICLE ADD. APRES L'ARTICLE 7

5783

Substituer à la date :

« 1er janvier 2040 »

La date :

« 30 juillet 2040 »

OBJET

Les membre du groupe CRCE, par ce sous-amendement de repli, souhaitent majorer la durée d'extinction des régimes spéciaux en repoussant la suppression de la clause du grand-père.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023
(n°s 368, 375, 373)

N°	005080
----	-------------------

2 MARS 2023

SOUS-AMENDEMENT N° 2057

présenté par

Mmes ASSASSI, APOURCEAU-POLY et COHEN, MM. BACCHI et BOCQUET, Mmes BRULIN et CUKIERMAN, M. GAY, Mme GRÉAUME, MM. LAHELLEC et Pierre LAURENT, Mme LIENEMANN, M. OUZOULIAS, Mme VARAILLAS et M. SAVOLDELLI

C	Défavorable
G	

ARTICLE ADD. APRES L'ARTICLE 7

5183

Substituer à la date :

« 1er janvier 2040 »

La date :

« 31 juillet 2040 »

OBJET

Les membre du groupe CRCE, par ce sous-amendement de repli, souhaitent majorer la durée d'extinction des régimes spéciaux en repoussant la suppression de la clause du grand-père.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023
(n°s 368, 375, 373)

N°	005001
----	--------

2 MARS 2023

SOUS-AMENDEMENT N° 2057

présenté par

Mmes ASSASSI, APOURCEAU-POLY et COHEN, MM. BACCHI et BOCQUET, Mmes BRULIN et CUKIERMAN, M. GAY, Mme GRÉAUME, MM. LAHELLEC et Pierre LAURENT, Mme LIENEMANN, M. OUZOULIAS, Mme VARAILLAS et M. SAVOLDELLI

C	Défavorable
G	

ARTICLE ADD. APRES L'ARTICLE 7

5186

Substituer à la date :

« 1er janvier 2040 »

La date :

« 1er août 2040 »

OBJET

Les membre du groupe CRCE, par ce sous-amendement de repli, souhaitent majorer la durée d'extinction des régimes spéciaux en repoussant la suppression de la clause du grand-père.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023

(n^{os} 368, 375, 373)

N°	005062
----	--------

2 MARS 2023

SOUS-AMENDEMENT N° 2057

présenté par

Mmes ASSASSI, APOURCEAU-POLY et COHEN, MM. BACCHI et BOCQUET, Mmes BRULIN et CUKIERMAN, M. GAY, Mme GRÉAUME, MM. LAHELLEC et Pierre LAURENT, Mme LIENEMANN, M. OUZOULIAS, Mme VARAILLAS et M. SAVOLDELLI

C	Défavorable
G	

ARTICLE ADD. APRES L'ARTICLE 7

5186

Substituer à la date :

« 1^{er} janvier 2040 »

La date :

« 2 août 2040 »

OBJET

Les membre du groupe CRCE, par ce sous-amendement de repli, souhaitent majorer la durée d'extinction des régimes spéciaux en repoussant la suppression de la clause du grand-père.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023
(n°s 368, 375, 373)

N°	005063
----	--------

2 MARS 2023

SOUS-AMENDEMENT N° 2057

présenté par

Mmes ASSASSI, APOURCEAU-POLY et COHEN, MM. BACCHI et BOCQUET, Mmes BRULIN et CUKIERMAN, M. GAY, Mme GRÉAUME, MM. LAHELLEC et Pierre LAURENT, Mme LIENEMANN, M. OUZOULIAS, Mme VARAILLAS et M. SAVOLDELLI

C	Défavorable
G	

ARTICLE ADD. APRES L'ARTICLE 7

5187

Substituer à la date :

« 1er janvier 2040 »

La date :

« 3 août 2040 »

OBJET

Les membre du groupe CRCE, par ce sous-amendement de repli, souhaitent majorer la durée d'extinction des régimes spéciaux en repoussant la suppression de la clause du grand-père.



DIRECTION
DE LA SEANCE

PROJET DE LOI
PLFRSS POUR 2023
(n°s 368, 375, 373)

N°	005084
----	--------

2 MARS 2023

SOUS-AMENDEMENT N° 2057

présenté par

Mmes ASSASSI, APOURCEAU-POLY et COHEN, MM. BACCHI et BOCQUET, Mmes BRULIN et CUKIERMAN, M. GAY, Mme GRÉAUME, MM. LAHELLEC et Pierre LAURENT, Mme LIENEMANN, M. OUZOULIAS, Mme VARAILLAS et M. SAVOLDELLI

C	Défavorable
G	

ARTICLE ADD. APRES L'ARTICLE 7

5188

Substituer à la date :

« 1er janvier 2040 »

La date :

« 4 août 2040 »

OBJET

Les membre du groupe CRCE, par ce sous-amendement de repli, souhaitent majorer la durée d'extinction des régimes spéciaux en repoussant la suppression de la clause du grand-père.